



Sciences Po
Bordeaux



Le parcours de Master Carrières administratives en apprentissage

L'apprentissage assure la sécurité et la qualité du parcours des jeunes comme des employeurs. Pour une intégration réussie, l'alternance est plébiscitée par 71% des employeurs.
Rejoignez-les !

L'apprentissage à
Sciences Po Bordeaux :
un atout pour les
employeurs.

Le parcours de Master Carrières administratives en apprentissage



En plaçant l'expérience professionnelle au cœur des apprentissages, la pédagogie spécifique de l'alternance utilise l'expérience et les savoir-faire acquis dans votre structure pour étayer et donner du sens à la formation : **votre structure est l'espace privilégié pour apprendre.**

L'apprentissage : un itinéraire privilégié

L'apprentissage est un enjeu de croissance pour l'économie, une réponse aux objectifs d'efficience de votre structure. **En formant un jeune à la hauteur de vos exigences, l'apprentissage vous permet de constituer un vivier de recrutement et vous assure de bénéficier de compétences adaptées.**

L'apprentissage impulse une nouvelle dynamique dans vos équipes : votre apprenti apporte un regard extérieur sur le travail, et transmet des connaissances, des méthodes ou des techniques. Le rôle de maître d'apprentissage valorise vos collaborateurs.

Organiser la transmission par les pairs est aussi une occasion pour votre équipe de réfléchir à ses activités, à ses missions, aux compétences dont elle a besoin.

Le salaire

Le salaire minimum de l'apprenti dépend de son âge et de l'ancienneté du contrat (voir tableau). **En apprentissage, il n'y a pas de charge salariale : le salaire BRUT = le salaire NET.** En revanche, il peut y avoir d'autres retenues : mutuelle, tickets restaurant, prévoyance, absences non justifiées, etc.

Les exonérations

Exception faite de la CSG-CRDS, les exonérations spécifiques de charges sociales sont supprimées pour les contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2019. Les employeurs d'apprentis peuvent désormais bénéficier de la réduction générale de charges sociales Fillon. Les cotisations salariales ne sont dues que sur la partie de la rémunération supérieure à 79% du smic.

	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	43% du SMIC 668,47 €	53% du SMIC 823,93 €	Salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel
2 ^e année	51% du SMIC 792,84 €	61% du SMIC 948,29 €	
3 ^e année	67% du SMIC 1041,57 €	78% du SMIC 1212,57 €	

Au 1^{er} janvier 2021, le SMIC brut est de 1554,58€ / mois pour 151,67 heures de travail (35 heures / semaine).

La préparation d'un Master 2 étant consécutive d'une première année d'études, le salaire de l'apprenti correspond à une **deuxième année** d'exécution du contrat d'apprentissage en vertu de l'article D.6222-28-1 du code du travail.

La législation

L'apprenti

- › est de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail ;
- › est âgé de 30 ans maximum à la date de début de contrat, sauf travailleur handicapé, créateur d'entreprise, etc.

Le contrat

- › Sa durée dépend de la formation et il doit terminer après les examens ;
- › La période d'essai est de 45 jours effectifs en entreprise ;
- › La durée hebdomadaire de travail de l'apprenti est identique à celle des autres employés de la structure.

Les congés

- › L'apprenti a droit aux congés payés légaux à prendre pendant la période chez l'employeur uniquement ;
- › 5 jours de congés supplémentaires sur l'année pour réviser les examens dans le mois qui précède les épreuves.

L'assiduité et les absences

- › Le temps de formation est considéré comme un temps de travail à part entière soit 35 heures de travail hebdomadaire. Les états de présence sont envoyés aux employeurs par Sciences Po Bordeaux.
- › Hors raisons légales, les absences peuvent donner lieu à des retenues sur salaire et à des sanctions, pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat.

La formation

Le Diplôme de Sciences Po Bordeaux, parcours Carrières administratives vise la formation de cadres de catégorie A des trois fonctions publiques et la préparation des concours administratifs.



Les objectifs

Le parcours Carrières administratives fournit aux étudiants un socle juridique solide ainsi que des outils de management et de conduite de projet et une préparation aux épreuves des concours. Dans un contexte de fortes évolutions des organisations, des missions et des métiers, ce parcours de Master permet aux étudiants de s'ouvrir à différentes cultures administratives, d'innover, d'apprendre à évaluer, et de se préparer à une mobilité professionnelle.



Rythme d'alternance

L'apprentissage concerne la 5^e année, le M2 : en général de septembre de l'année N à septembre de l'année N+1. Dans le parcours CA, la période de juillet-août précédent l'entrée en 5^e année peut être intégrée au contrat d'apprentissage : l'apprenti est à plein temps chez l'employeur puis entame la formation en alternance. La formation représente 525 heures.

De septembre à mars : alternance de présence chez l'employeur et à Sciences Po Bordeaux. A partir d'avril, et jusqu'à la fin de l'apprentissage : à plein temps chez l'employeur



Le contenu

Master 1 – 4^e année

- Économie
- Droit administratif
- Contentieux administratif
- Management public
- Finances publiques
- Droit de l'Union européenne
- Droit de la fonction publique
- Conduite de projet

Master 2 – 5^e année

- Économie
- Droit public
- Finances publiques
- Note de synthèse
- Pôles de spécialisation (au choix)
 - Administration générale
 - Sécurité et justice
 - Action sanitaire et sociale
- Pratique de l'oral

Les démarches

Si vous recherchez un apprenti, veuillez transmettre votre offre d'apprentissage par email à Madame Nelly Couderc, directrice du Pôle Carrières et Partenariats :

n.couderc@sciencespobordeaux.fr

Nous communiquerons votre offre aux candidats ou nous vous transmettrons leur candidature, selon votre choix.

Dès que l'adéquation projet candidat / missions proposées / objectifs de la formation aura été validée, le contrat d'apprentissage pourra être établi.

Nous signons ensemble

Le contrat d'apprentissage sera établi avec l'apprenti et une convention de formation sera signée avec Sciences Po Bordeaux. Le service Formation continue apprentissage sera votre interlocuteur pour ces démarches qui impliqueront également votre OPCO de branche.

v.ganivette@sciencespobordeaux.fr

Suivez-nous !

 facebook.com/SciencesPoBordeaux

 twitter.com/ScPoBx

 instagram.com/sciencespobordeaux

 Sciences Po Bordeaux

Sciences Po Bordeaux

11 allée Ausone
Domaine universitaire
F-33607 Pessac Cedex

+33 [0]5 56 844 310
sciencespobordeaux.fr